

Octobre 2021

« Déployer un nouveau cadre de pilotage entre le pouvoir régulateur et les écoles »

Plans de pilotage / contrats d'objectifs

Pacte pour un Enseignement d'Excellence





Le Pacte pour un enseignement d'excellence

Le nouveau pilotage du système éducatif est une réforme qui nait dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Ce nouveau pilotage va amener l'ensemble des établissements scolaires et leur pouvoir organisateur, soit près de <u>2.700 écoles</u> de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, à conclure un Contrat d'objectifs avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Entrée en vigueur progressive sur 4 années scolaires 2018-2019 / 2019-2021 / 2021-2022



Pourquoi des contrats d'objectifs?

<u>Constat</u>: les résultats de notre système éducatif sont insatisfaisants par rapport à ceux des pays voisins en termes d'efficacité, d'équité et d'efficience.

<u>Conviction</u>: cette situation n'évoluera que si tous les acteurs du système éducatifs travaillent conjointement à l'amélioration de la qualité et de l'équité de ce système.

Cela implique de revoir les rapports entre le pouvoir régulateur d'une part, les PO et les écoles d'autre part. Le choix a été d'inscrire ces rapports dans un cadre de contractualisation.



La contractualisation repose sur trois grands principes

- 1 <u>L'autonomie</u> : l'établissement établit son plan de pilotage, choisit ses objectifs en toute autonomie, en fonction de sa réalité, de son contexte spécifique.
- 2. La <u>responsabilisation</u>: les écoles agissent dans un cadre dont l'objectif est de tendre vers plus de qualité et plus d'équité et la mise en œuvre du contrat d'objectifs fait l'objet d'une évaluation.
- Le fonctionnement collectif et participatif: il est indispensable d'impliquer l'équipe éducative dans l'élaboration du plan de pilotage. L'équipe doit s'approprier le plan pour le mettre en œuvre.



L'élaboration du plan de pilotage

Concrètement, l'élaboration des PDP comporte trois étapes:

- Etablir le diagnostic, prendre le temps de l'analyse, identifier ses forces et ses faiblesses, le contexte social et démographique de l'école, les moyens, les résultats, etc.
- Fixer des objectifs spécifiques, en fonction du diagnostic et qui vont concourir à l'atteinte des objectifs d'amélioration du système éducatif.
- Pour chaque objectif spécifique, définir les stratégies et actions à mettre en œuvre.





Les objectifs spécifiques participent à l'atteinte des objectifs d'amélioration du système éducatif

- 1. Améliorer significativement les savoirs, savoir-faire et compétences des élèves
- 2. Augmenter la part des diplômés du secondaire supérieur
- 3 Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus favorisés et des élèves les moins favorisés
- 4. Réduire progressivement le redoublement et le décrochage
- 5. Réduire les changements d'école au sein du tronc commun
- 6. Augmenter l'inclusion des élèves à besoins spécifiques
- 7. Accroitre les indices du bien-être à l'école et du climat scolaire



Le cycle de vie du contrat d'objectifs

- Le cycle de vie est de 6 ans.
- Il est rythmé par desmoments
- d'élaboration,
- de négociation,
- de contractualisation,
- de mise en œuvre,
- d'évaluation, à 3 et 6 ans.



Les écoles sont amenées à rendre des comptes sur la progression vers leurs objectifs Responsabilisation

Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultats!



La mobilisation de tous les acteurs

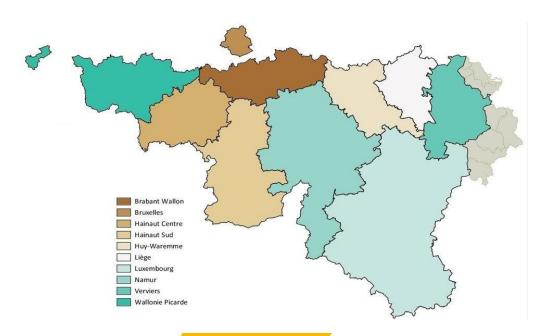
Cette nouvelle gouvernance est l'affaire de tous. Outre les acteurs de l'école (directions et équipes), les autres acteurs du système éducatif sont également mobilisés:

- •Les Fédérations de pouvoirs organisateurs (avec les Conseillers aux plans de pilotage) sont mobilisées pour soutenir et accompagner les écoles dans l'élaboration des plans et la mise en œuvre des contrats d'objectifs.
- •Le Pouvoir régulateur/la CFWB (avec les Délégués aux contrats d'objectifs et les Directeurs de zone).



Le service du pilotage des écoles et des CPMS







Les missions du DZ

Les DZ sont chargés :

- -de la coordination et de la supervision des DCOde leur zone notamment en ce qui concerne la procédure de contractualisation des plans de pilotage, le suivi et l'évaluation des contrats d'objectifs ainsi que la procédure relative aux écoles en dispositif d'ajustement;
- du pilotage zonal;
- de la formulation d'avis et de propositions;
- de la gestion de projets en lien avec les 18 Chantiers du Pacte pour un Enseignement d'Excellence.



Les missions du DZ

Le Comité des Directeurs de Zone (CDZ) se réunit une fois par semaine afin :

- d'assurer une parfaite coordination entre les actions des différentes zones ;
- de veiller à l'alignement des décisions prises dans le cadre de la nouvelle gouvernance des écoles et du système scolaire;
- d'harmoniser la gestion des ressources humaines du service;
- de créer les procédures de travail des DCO;
- de faire remonter les préoccupations des écoles et des DCO.

Le CDZ est l'interface entre les zones et la Direction générale du Pilotage du Système éducatif.



Les missions du DCO

Les sont les nouveaux représentants du Pouvoir DCO/D

Z régulateur.

Ils ont pour mission de contrôler d'une part la conformité des plans par rapport au prescrit légal et d'autre part l'adéquation des objectifs spécifiques et des stratégies proposées eu égard au contexte de l'école et par rapport aux objectifs d'amélioration du système éducatif.

Ils ont également pour mission d'évaluer la mise en œuvre des contrats d'objectifs et l'efficacité de leurs stratégies, à trois et six ans.



Une posture bien définie

Les DCO doivent respecter l'autonomie des établissements, en particulier durant la phase d'élaboration des plans de pilotage.

Mais les DCOne sont pas à comprendre comme de simples « contrôleurs ». Ils sont là pour suivre l'école vers la contractualisation, dans le cadre d'un dialogue constructif et dans une posture de bienveillance.

L'objectif prioritaire des DCO est de faire en sorte que chaque école dispose d'un Contrat d'objectifs qui lui permette de progresser vers plus de qualité et d'équité.



Merci à vous